

# LE LIVRE : SINGULARITÉS ONTOLOGIQUES D'UN PATRIMOINE USUEL

Lucie Moruzzis

**Résumé** La question de la pertinence de la séparation stricte entre conservation-restauration et métiers d'art se pose dans le cas spécifique du livre en raison de la nature mécaniquement et conceptuellement complexe qu'induit sa préservation matérielle, mais aussi de la spécificité inhérente à ce bien culturel singulier : sa fonction d'usage. Comprendre les enjeux de la conservation de l'objet *livre* nécessite une réflexion quant à sa nature ontologique.

**Abstract** The question of relevance of a strict separation between conservation and crafts is posed in the specific case of the book because of the mechanically and conceptually complex nature induced by its material preservation, but also by its inherent specificity: its function. To understand the challenges of the conservation of the book as item requires a reflexion on its ontological nature.

**Resumen** La cuestión de la relevancia de la estricta separación entre conservación-restauración y artesanía se plantea en el caso específico del libro, debido a la naturaleza mecánica y conceptual compleja que induce su preservación material, y también a la especificidad inherente a esta propiedad cultural singular : su función de uso. Comprender los desafíos de la conservación del objeto “libro” requiere una reflexión sobre su naturaleza ontológica.

**Mots clés** livre, reliure, ontologie, axiologie, book, bookbinding, ontology, axiology

## Introduction

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Aloïs Riegl<sup>1</sup> distingue monument écrit, monument de l'art et monument historique (Riegl, 2003, p. 55-112). Le livre semble appartenir à ces trois catégories à la fois : monument écrit, sa lecture induit la connaissance du code utilisé et provoque des représentations mentales; doublement monument de l'art, la qualité littéraire du texte décodé, mais aussi de façon secondaire les propriétés esthétiques de sa reliure, de son papier et de ses tracés, sont immédiatement perceptibles par les sens; monument historique par excellence, il est le témoin d'une ou plusieurs époques par son texte comme par sa matérialité. Riegl distingue deux grandes familles de valeurs associées aux œuvres d'art : les valeurs de mémoire et les valeurs d'actualité, incluant la valeur utilitaire (objets affectés à un usage) et les valeurs d'art. À la différence de la grande majorité des objets exposés dans les musées, les documents patrimoniaux ont pour vocation première d'être consultés et donc manipulés par le public (les lecteurs). Sans cette valeur utilitaire, la raison d'être des bibliothèques publiques, voire celle des ouvrages eux-mêmes, perd tout son sens.

## La prédominance de l'usage

Si les conservateurs-restaurateurs de peintures ou de sculptures doivent principalement composer avec les valeurs historiques et esthétiques, les spécialistes du livre, des objets mobiliers ou de l'architecture ne peuvent évacuer la valeur d'usage. Cette valeur est même considérée (plus ou moins consciemment) comme la valeur dominante associée aux livres conservés par les bibliothèques publiques. Ce n'est pas nécessairement le cas dans le monde des bibliophiles, qui privilégient tantôt l'esthétique, tantôt l'usage, tantôt la rareté, etc. La valeur d'usage se complique d'autant plus qu'elle s'avère variable d'un extrême à l'autre au sein d'une même catégorie d'objets. Elle sera considérée comme secondaire dans le cas d'un incunable ou d'un manuscrit médiéval, mais bien plus importante pour le traitement d'un ouvrage industriel de la moitié du xix<sup>e</sup> siècle proposé aux lecteurs en libre accès. Une distinction semble être appliquée en fonction de la nature et de la datation du contenant.

Il existe donc différents types d'approche selon que l'on privilégie l'objet (les valeurs historiques et esthétiques) ou l'usage (la valeur usuelle). À ce propos, la formule de Côte et Daniel est particulièrement pertinente : « certains documents symboliques ou de valeur considérable bénéficient d'un acharnement thérapeutique, dorment comme des reliques sous des cloches transparentes, sous assistance respiratoire, les tuyaux branchés en permanence sur des bouteilles d'hélium, dans un environnement filtré. Mais la plupart, simples mortels, vieillissent tranquillement à l'ombre des bibliothèques, à l'abri dans leurs reliures » (Côte, Daniel, 1997, p. 94-102).

La fonction de communication, intimement liée à la valeur d'usage et inhérente à l'existence des bibliothèques publiques, revêt une telle importance que le terme « restauration » est très rarement approprié dans le cas des documents (**fig. 1**). Les interventions les concernant relèvent presque exclusivement de la conservation (préventive et curative), voire de la réparation ou de la rénovation<sup>2</sup>; et de la numérisation. Dans les bibliothèques, l'usage peut parfois être valorisé au détriment même de l'intégrité de l'objet et de sa valeur d'ancienneté.

<sup>1</sup> 1858-1905, historien de l'art autrichien.

<sup>2</sup> La norme européenne EN 15898 fournit les définitions suivantes :

- restauration : actions entreprises sur un bien en état stable ou stabilisé, dans le but d'en améliorer



**Figure 1** Reliure courante du xvii<sup>e</sup> siècle portant des traces de cirage et de recollage. La rupture du mors est au moins en partie imputable à l'usage de l'objet. © BNF/L. Moruzzis.

Bien qu'un objet technique ne puisse être résumé à sa seule fonction, les opérations visant à lui rendre son utilité compliquent la tâche du conservateur-restaurateur. L'exemple de l'instrument de musique est particulièrement approprié : l'intervention devrait-elle avoir pour but la mise en état de jeu ? Si oui, l'opération requiert les compétences d'autres intervenants (musiciens spécialistes de l'époque de l'instrument). De la même façon, on peut estimer que le rétablissement de la fonction d'un livre (disponibilité à la consultation par le public) nécessite les connaissances spécifiques du relieur et de l'historien de la reliure, en plus du travail de conservation-restauration. La question se complique encore davantage lorsque l'objet revêt un caractère de grande préciosité. Certains éléments sont jugés comme remplaçables, d'autres comme capitaux. En théorie, le travail de conservation-restauration et celui de remise en fonction ne doivent pas se nuire mutuellement. En pratique, la décision est bien souvent tributaire des valeurs accordées - parfois sans recul critique - à l'objet dans son ensemble et à ses éléments.

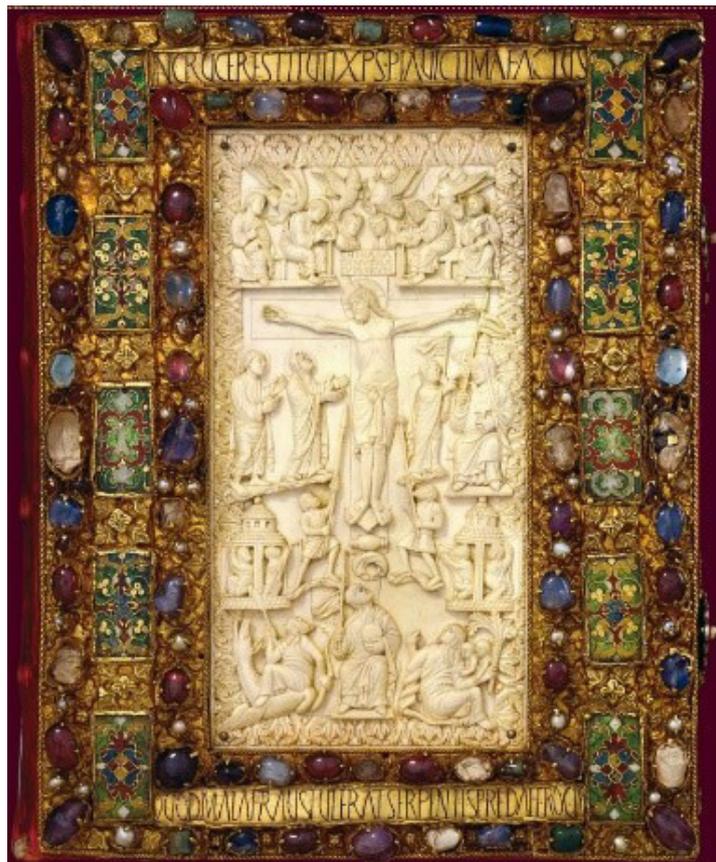
l'appréciation, la compréhension et/ou l'usage, tout en respectant son intérêt patrimonial et les matériaux et techniques utilisés;

- réparation : actions entreprises sur un bien ou une partie de celui-ci afin de lui restituer sa fonctionnalité et/ou son aspect;
- rénovation : action de rénover un bien sans nécessairement respecter son matériau ou son intérêt patrimonial. On prétend à une nouvelle création grâce à un procédé nouveau jugé meilleur que ceux du passé;
- restitution : rétablissement d'un bien dans sa forme initiale présumée en utilisant des matériaux existants ou de substitution. Le terme fut autrefois utilisé dans le domaine architectural pour désigner l'acte graphique de relevé des ruines, on cherche à fournir une image du bien culturel en respectant pleinement sa matérialité;
- réhabilitation : interventions sur un bien immobilier afin de lui restituer une fonctionnalité antérieure présumée, de l'adapter à une fonction différente ou à des normes de confort, de sécurité et d'accès.

## Le conflit entre beau et utile

La notion de valeur usuelle étant primordiale dans le cas des livres de bibliothèque, et leur but premier résidant dans la transmission d'un message, leur statut d'œuvre d'art n'est pas une évidence. Cesare Brandi<sup>3</sup> définit l'œuvre d'art comme un produit spécifique de l'activité humaine (Brandi, 2011). Cette spécificité ne réside pas dans l'objet lui-même mais dans la reconnaissance collective de cet objet comme œuvre d'art. Les soins apportés à sa matérialité (y compris les interventions de conservation-restauration, mais aussi de reliure) sont fonction de cette reconnaissance. Les gigantesques différences des traitements appliqués aux ouvrages en fonction de leur préciosité dans les bibliothèques patrimoniales tendraient donc à démontrer que le livre peut - ou non - être reconnu comme œuvre d'art en tant que texte et/ou en tant qu'objet manufacturé.

En premier lieu, les ouvrages considérés comme des œuvres d'art peuvent être assimilés à n'importe quel autre bien culturel. Synthétisant les notions axiologiques développées par Riegl (Riegl, 2003, p. 55-112), Brandi estime que le conflit méthodologique principal de la conservation-restauration des œuvres d'art se joue entre l'instance esthétique et l'instance historique. L'instance de fonctionnalité, considérée comme secondaire, sera prise en considération en fonction des deux premières. Le livre devient alors difficilement consultable, et perd du même coup une partie de sa définition ontologique (fig. 2).



**Figure 2** Reliure d'orfèvrerie, *Évangile de Metz*, IX<sup>e</sup> siècle. Considéré à juste titre comme extrêmement précieux, cet ouvrage (dont le texte et la reliure sont numérisés) n'est presque plus consultable par le public. © BNF.

<sup>3</sup> 1906-1988, historien de l'art italien.

En second lieu, les volumes n'entrant pas dans la catégorie des œuvres d'art (car non reconnus comme tels) présentent un autre type de problème. La valeur prédominante, parfois la seule, accordée à ce type d'ouvrage est l'aspect usuel. En ce sens, la matérialité du livre perd toute valeur au profit de son message (qui peut indépendamment de son support être reconnu comme œuvre d'art). Mais si ces ouvrages sont l'objet d'une attention moindre, leur transmission aux générations futures peut être compromise et ainsi remettre en question la validité des deux missions des bibliothèques publiques : conserver et diffuser. Le peu de soins accordés à ce type de livres peut s'expliquer en partie par leur sérialité, notamment dans le cas des reliures industrielles.

## La vulnérabilité matérielle

Objet familier par excellence, le livre est aujourd'hui partout. Caractérisant aussi bien un manuscrit carolingien qu'un livre de poche, un rouleau de papyrus ou un fichier numérique, le terme englobe une quantité gigantesque d'objets. Si l'on excepte les documents numériques, la grande majorité des livres occidentaux est réunie par un point commun : leur forme. Apparue aux environs du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, le *codex* de parchemin puis de papier s'impose durablement. Depuis le manuscrit médiéval, rédigé et relié à la main, jusqu'aux cartonnages industriels, en passant par les incunables, la réalisation de chaque ouvrage possède ses caractéristiques propres. L'étude théorique et axiologique du livre est complexe, et nécessite un réel recul critique; mais aborder ses aspects matériels requiert également des connaissances à la fois multiples et précises. Comme le rappelle C. Brandi, « on ne restaure que la matière de l'œuvre d'art ». Connaître cette matière, tout comme la nature des forces qui s'exercent sur elle est donc indispensable pour préserver les images et les idées qu'elle véhicule.

Largement étudiés par la littérature traitant de conservation-restauration des livres, les matériaux entrant dans leur composition sont complexes et variés (papier, encre, cuir, parchemin, métal, fibres textiles, etc.). Si l'éventail de ces matériaux peut impressionner, la nature de l'objet livre ne saurait être résumée à leur simple adjonction. Pour S. Ipert et M. Rome-Hyacinthe, « au-delà de son contenu, un livre n'est pas seulement du papier, du carton, du cuir ou de la toile; c'est aussi et surtout un assemblage qui doit répondre à un besoin précis : l'ouverture » (Ipert, 1987, p. 18). Les travaux de R. Devauchelle ou de C. Adam (Devauchelle, 1959, Adam, 1984), donnent un aperçu de l'étendue des techniques possibles pour chaque opération de reliure, mais aussi pour la fabrication de ses différents matériaux. Le livre étant un objet principalement usuel, destiné à être ouvert, refermé et manipulé régulièrement, une attention particulière doit être apportée à ses caractéristiques mécaniques (**fig. 3**). La connaissance de chacun de ces éléments, de la façon dont ils sont agencés entre eux et de leur fonctionnement mécanique, nécessite de nombreuses années de pratique, comme le suggère déjà A. Bonnardot au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Bonnardot, 1858).



**Figure 3** Ouvrages dont les cuirs de couverture présentent des fissures verticales sur le dos. Ces altérations mécaniques sont liées aux ouvertures répétées des volumes. © BNF/L. Moruzzis.

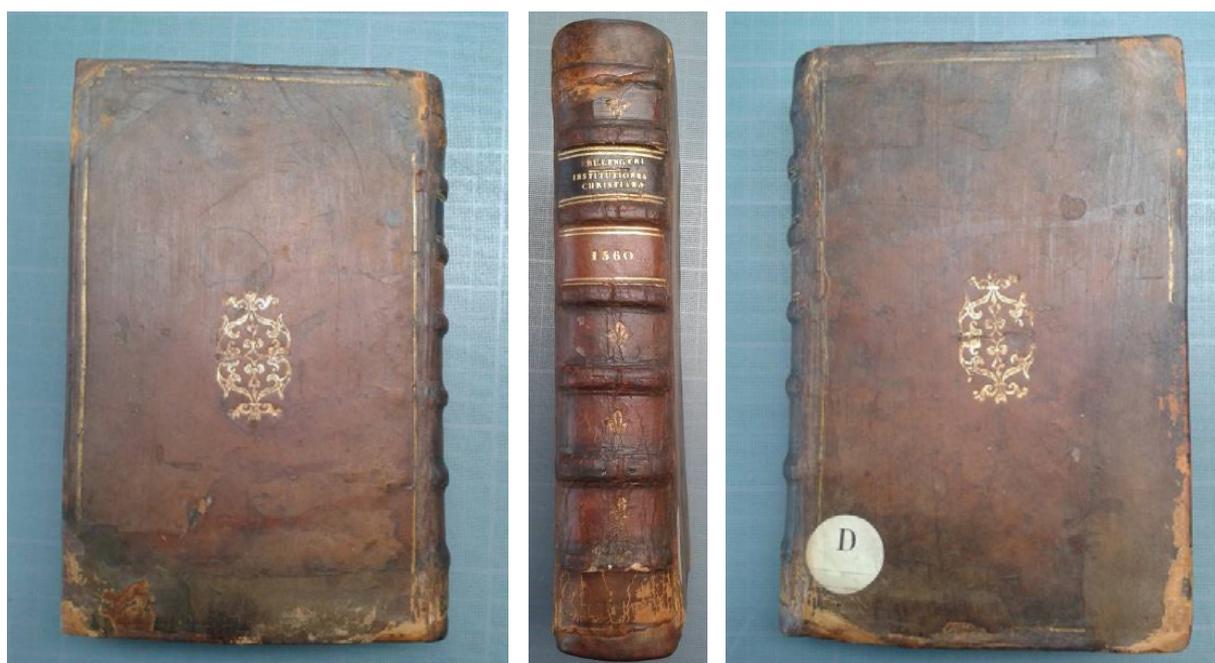
### Que faire des remaniements antérieurs ?

Rares sont les ouvrages de bibliothèque ayant traversé le temps sans subir aucune intervention. La question de la conservation ou de l'élimination de ces modifications anciennes se pose à tous les conservateurs-restaurateurs de livres.

Si le choix de traitement tend à privilégier l'instance historique, la méthode à mettre en œuvre est proche du traitement réservé aux ruines. Brandi définit une ruine comme « tout ce qui témoigne de l'histoire humaine, fût-ce sous un aspect très différent et presque méconnaissable par rapport à celui qu'elle revêtait précédemment » (Brandi, 2011, p. 35). Cette méthode, consistant à conserver l'objet *in situ* au maximum afin d'en ralentir la dégradation naturelle, n'est appliquée en bibliothèque que pour les objets rares et précieux (fig. 4 et 5). Les anciennes modifications sont également des témoins historiques de l'activité humaine et leur suppression entraîne une perte d'informations. Le choix devient délicat lorsque les remaniements antérieurs avaient pour vocation de réactualiser l'objet, c'est-à-dire de tenter de réduire superficiellement l'intervalle entre création et réception de l'œuvre (production de faux historiques). Même si cette démarche va à l'encontre des principes déontologiques actuels, la suppression des ajouts précédents doit être mûrement réfléchie afin d'éviter d'effacer ce qui peut aujourd'hui être considéré comme une erreur esthétique, mais qui a en réalité basculé dans la sphère historique.



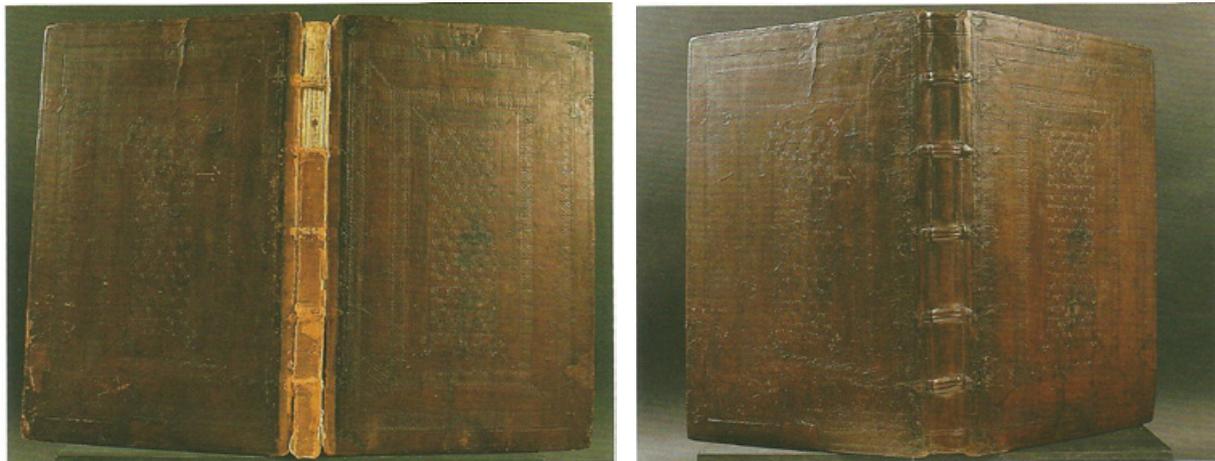
**Figure 4** Ouvrage comportant une ancienne greffe de cuir (avant intervention). © BNF/L. Moruzzis.



**Figure 5** Ouvrage comportant une ancienne greffe de cuir (après intervention). Une nouvelle greffe de cuir a été ajoutée à la première en queue. © BNF/L. Moruzzis.

À l'inverse, si le choix est porté sur l'instance esthétique, l'ajout appelle le plus souvent la suppression (**fig. 6**). La conservation-restauration des documents doit mesurer l'importance relative de ces deux instances pour choisir un traitement, en gardant à l'esprit que malgré la teneur critique et argumentée du choix, il ne peut dépendre que d'un jugement de valeurs. Les livres ont donc un statut particulier au sein de la famille des objets patrimoniaux. Si l'instance esthétique est prépondérante dans le cas des œuvres d'art, l'importance de l'instance historique dans le cas des livres octroie aux deux valeurs des dimensions très proches - voire égales - qui entrent en compétition avec la valeur d'usage. Ce constat permet d'expliquer

en partie les différences de traitement, dans le passé comme dans le présent, sur les livres anciens.



**Figure 6** Dérestauration et pose d'un nouveau dos sur une reliure vénitienne du xv<sup>e</sup> siècle. La greffe de cuir effectuée dans le passé sur le dos de l'ouvrage a été supprimée et remplacée. © BNF.

## Protection et valorisation, reliure et restauration

La reliure et la conservation-restauration des livres partagent le même objet. Les deux métiers se croisent souvent dans la pratique, depuis l'enseignement jusqu'aux ateliers, publics comme privés, hier comme aujourd'hui. La démarche de faire relier un livre a perdu son caractère nécessaire depuis la multiplication des ouvrages disponibles offerte par la révolution industrielle et, plus récemment, par la révolution numérique. La reliure se rapproche donc de la conservation-restauration en ceci qu'elle concerne désormais presque exclusivement des ouvrages rares, considérés comme porteurs de valeurs artistiques et/ou historiques.

La première raison d'être d'une reliure est la protection physique du document qu'elle habille, en témoignent nombre de reliures anciennes vierges de tout décor. Mais la mesure de protection s'est rapidement enrichie d'une volonté artistique, démarche observable également dans les domaines de l'architecture ou du mobilier. Cette ambiguïté est à l'origine de nombreuses questions insolubles quant à la notion d'intégrité. Comment établir, dans cette catégorie particulière d'objets, les éléments qui relèvent des valeurs historiques et ceux qui relèvent des valeurs artistiques? La question de l'intégrité des objets culturels a été étudiée à la suite de nombreux dégâts causés sur des bâtiments par des interventions ayant mené à la perte d'un grand nombre d'informations (les chartes d'Athènes et de Venise sont d'ailleurs rédigées majoritairement par des architectes). C'est le même type de dégâts qui menace le patrimoine écrit lorsque la logique dogmatique supprime l'esprit critique.

Si l'on estime d'une part que la conservation a pour buts la recherche, la compréhension et la préservation à long terme d'un objet, la nature protectrice de la reliure peut être assimilée à de la conservation. Si l'on accepte d'autre part que la restauration a pour objet la mise en valeur d'un bien culturel, celle des qualités esthétiques de la reliure et de son décor peuvent être qualifiées d'actes de restauration (Berducou, 1990, p. 3-15). Tout comme les interventions de nettoyage sont assimilables à la conservation et à la restauration dans la mesure où elles permettent d'éliminer des substances nocives tout en améliorant la lisibilité, la reliure peut être considérée comme un acte de conservation-restauration puisqu'elle protège et met en valeur un document.

De ce point de vue, les interventions effectuées sur les livres reliés peuvent être qualifiées de mise en abyme de la conservation-restauration : il s'agit de protéger et de mettre en valeur un objet – le livre en cahiers – déjà protégé et mis en valeur par sa reliure. Si « c'est l'œuvre d'art qui conditionne la restauration, et non l'inverse » (Brandi, 2011, p. 11), le livre en cahiers conditionne la reliure, qui conditionne elle-même la conservation-restauration du document considéré comme un tout formé par un corps d'ouvrage et une reliure. Cette mise en abyme est renforcée par la notion de rapport entre matière et image de l'œuvre d'art, développé par C. Brandi. La matière étant le siège de l'image, l'aspect doit toujours être privilégié sur la structure. Mais aspect et structure sont doubles dans le cas des livres reliés. La structure est à la fois faite de papier et d'encre dans le corps d'ouvrage - et de ficelle, de carton et de cuir dans la reliure. Quant à l'aspect, il concerne à la fois le décodage du texte inscrit ou imprimé, et la qualité du cuir, des tranchefiles ou du décor. En outre, si l'acte de conservation-restauration se trouve dans le domaine de la réception de l'objet, et non de sa création, qu'en est-il de l'acte de reliure? Il peut être considéré comme un acte de réception du livre en tant qu'idée (comme c'est souvent le cas des reliures contemporaines ou des reliures d'art) et comme un acte de création si l'on considère l'objet du point de vue de l'instance esthétique de sa reliure (fig. 7).



**Figure 7** Volume dont la reliure a été refaite au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle. Les anciens plats ont été considérés comme suffisamment importants pour être réinsérés sur les contreplats de la nouvelle reliure. Source : Archives nationales © L. Moruzzis.

La reliure présentant une démarche intimement liée à celle de la conservation-restauration, peut-elle être qualifiée de patrimoine culturel? La notion de bien culturel se réfère à tous les objets auxquels notre société porte un intérêt historique, artistique, anthropologique ou documentaire. Sa définition demeure vague et aboutit souvent à une énumération des objets en question. Le terme présente cependant l'avantage d'abolir les catégories anciennes (œuvres d'art, objets techniques, antiquités, objets ethnographiques) que l'intérêt grandissant des sciences humaines à l'égard des objets patrimoniaux a rendu désuètes. Le qualificatif de « patrimoine culturel » englobe non seulement les objets matériels (les biens culturels) mais aussi les traditions orales, chorégraphies, rituels, traditions, etc. Dans une perspective de préservation des savoir-faire artisanaux ayant permis la création d'un grand nombre

des artefacts classés parmi les biens culturels, la reliure pourrait à juste titre appartenir au patrimoine culturel. La volonté première de la reliure étant la conservation de la mémoire de l'homme, elle peut être considérée comme l'ancêtre (et parfois aussi le présent) de la conservation-restauration des livres.

## Conclusion

Le livre est un objet complexe. Objet artistique, il regroupe plusieurs créateurs (auteur, éditeur, relieur) qui peuvent chacun revendiquer sa paternité et qui octroient au livre plusieurs niveaux de valeurs artistiques (qualités littéraires, finesse artisanale de la reliure, élégance du décor). Témoin de périodes révolues, il incarne la valeur historique par excellence à travers son texte, mais aussi de façon moins immédiate à travers sa matérialité (papier, structure de reliure, matériau de couverture). Document patrimonial, sa raison d'être réside dans sa possible consultation et dans l'importance capitale de sa fonction d'usage. Objet ancien et parfois fragile, il comporte les traces du passage du temps et de son utilisation par les générations précédentes. Le livre est porteur à la fois de messages sensoriels et intellectuels, véhiculés par ses aspects matériels et immatériels. La conservation-restauration des livres doit s'attacher à préserver tous ces aspects d'importances égales, malgré leur nature souvent contradictoire, en tendant à équilibrer usage et valeurs patrimoniales.

Une politique de conservation-restauration cherchant à établir des traitements systématisés peut sembler inadaptée pour traiter des objets aussi complexes, tant dans leur matérialité que dans leurs concepts. Comme le déplore P. Philippot, « sur le plan pratique, on assiste trop souvent à un escamotage du diagnostic critique auquel se substitue l'illusion trompeuse d'une évidence qui n'est autre que la projection, sur l'objet mal connu, du goût ou des conceptions du restaurateur mal informé, à moins qu'il ne s'agisse, plus simplement encore, de l'application automatique de techniques courantes sans aucune définition préalable du domaine critique » (Philippot, 1989, p. 7-13).

## Références bibliographiques

**Adam C.** (1984), *Restauration des manuscrits et des livres anciens*, Paris, Erec.

**Applebaum C.** (2007), *Conservation treatment methodology*, Oxford, Butterworth-Heinemann.

**Arnoult J. M.** (2009), « La restauration du patrimoine écrit et graphique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, T. 54, N° 1, p. 20-27.

**Barbier F.** (2012), *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin.

**Berducou M.-C.** (dir.) (1990), *La conservation en archéologie, méthodes et pratique de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Paris, Masson.

**Bergeon S.** (1997), « Éthique et conservation-restauration : la valeur d'usage d'un bien culturel », dans **Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques** (éd.), *La conservation : une science en évolution, bilans et perspectives*, Paris, ARSAG, p. 16-22.

**Boito C.** (2013), *Conserver ou restaurer?* (1893), Paris, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances.

**Bonnardot A.** (1858), *Essai sur l'art de restaurer les estampes et les livres ou traité sur les meilleurs procédés pour blanchir, détacher, décolorier, réparer et conserver les estampes, livres et dessins*, Paris, Castel.

- Boudalis G.** (2010), « Preserving the book as artefact : conservation as the ideal occasion in which books are both repaired and structurally understood », dans ICOM-CC (ed.), *Choices in conservation practice versus research*, Copenhagen, 6-8 octobre 2010, Copenhagen, The Royal Library, p. 59-62.
- Brandi C.** (2011), *Théorie de la restauration*, Paris, Allia.
- Brunel G.** (2009), « Choix, valeurs, théorisation, Penser les pratiques d'aujourd'hui avec Cesare Brandi », [en ligne], CeROArt, N° 4-2009, dossier *Les dilemmes de la restauration, un choix et des valeurs*. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/ce-roart/1316>> (consulté le 27/12/2017).
- Cauliez N.** (2009), *Manuel pour la reliure et la restauration des documents d'archives, nouvelle version*, Paris, Direction des Archives de France, Archives nationales.
- Cometti J.-P.** (2015), *Conserver-restaurer, l'œuvre d'art à l'époque de sa préservation technique*, Paris, Gallimard.
- Côte M., Daniel F.** (1997), « De Diafoirus aux thérapies de groupe : une petite histoire des techniques de conservation/restauration du livre », dans Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques (éd.), *La conservation : une science en évolution, bilans et perspectives*, Paris, ARSAG, p. 94-102.
- Devauchelle R.** (1959), *La reliure en France de ses origines à nos jours, Tome 1, des origines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Jean Rousseau-Girard.
- Devauchelle R.** (1960), *La reliure en France de ses origines à nos jours, Tome 2, de 1700 à 1850*, Paris, Jean Rousseau-Girard.
- Devauchelle R.** (1961), *La reliure en France de ses origines à nos jours, Tome 3, depuis 1850*, Paris, Jean Rousseau-Girard.
- Estivals R.** (1987), *La bibliologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Evrard S.** (1998), « Les reliures en cuir : faut-il les conserver, les restaurer, les réparer, les reconstituer ou les re-relier? », *Revue CoRé*, N° 4, avril 1998, p. 6-10.
- Febvre L., Martin, H.-J.** (1958), *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel.
- Giovannini A.** (1995), *De tutela librorum, la conservation des livres et des documents d'archives*, Genève, Institut d'études sociales.
- Hartemann A.**, (1999), « Le toucher du papier », dans Euro RSCG Publishing et la Sorbonne (éd.), *La danse des signes...*, Paris, Hatier, p. 42-63.
- Ipert S., Rome-Hyacinthe M.** (1987), *Restauration des livres*, Fribourg, Office du Livre.
- Jadé M.** (2006), *Patrimoine immatériel, perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Paris, L'Harmattan.
- Leveau P.** (2016), « Métiers d'art liés à la restauration et professionnels de la conservation-restauration : deux idéaltypes », [en ligne], *In Situ*, dossier *Au regard des métiers du patrimoine*, N° 30. Disponible sur : <<http://insitu.revues.org/13611>> (consulté le 03/11/2016).
- Liénardy A., Van Damme P.-H.** (1989), *Inter Folia, manuel de conservation et de restauration du papier*, Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique.
- Muñoz Viñas S.** (2015), « Who is afraid of Cesare Brandi? », [en ligne], CeROArt, dossier *Mélanges en l'honneur de Roger Marijnissen*, hors-série, juin 2015. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/ce-roart/4653>> (consulté le 27/12/2017).
- Muñoz Viñas S.** (2005), *Contemporary theory of conservation*, Oxford, Elsevier Butterworth-Heinemann.
- Oddos J.-P.** (dir.) (1995), *La conservation, principes et réalités*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie.
- Philippot P.** (1991), « Histoire et actualité de la restauration », dans Baumgartner M., Bilfinger M. et Lengler J. (dir.), *Histoire de la restauration*, Interlaken, 30 novembre au 2 décembre 1989, Worms, Wernersche Verlagsgesellschaft, p. 7-13.
- Riegl A.** (2003), *Le culte moderne des monuments*, Paris, L'Harmattan.
- Ruskin J.** (1896), *The Seven Lamps of Architecture*, Sunnyside, Orpington, Kent, G. Allen.
- Sennet R.** (2010), *Ce que sait la main, la culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel.
- Utsch Terra A.-C.** (2011), « La restauration à la BNF : discours et pratiques (1) », dans *Actualités de la conservation*, [en ligne], N° 30. Disponible sur : <<http://www.BNF.fr>> (consulté le 15/02/2017).
- Viollet-le-Duc E.** (1866), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, tome 8, Paris, A. Morel.

## L'auteur

**Lucie Moruzzis** Relieur-conservatrice-restauratrice, Lucie Moruzzis se forme à la reliure en obtenant un certificat d'aptitude professionnelle puis un brevet des métiers d'art au milieu des années 2000. Elle intègre ensuite l'atelier de reliure de la Bibliothèque nationale de France et, après quatre années de pratique, elle reprend des études en conservation-restauration (spécialité arts graphiques et livres) à l'université Paris 1. Elle obtient son master en 2017 et entreprend une thèse en codirection à l'École des chartes et à l'université Rennes 2, en parallèle de son activité de restauratrice à l'atelier des Archives nationales.

35 rue Marc Seguin, 75018 Paris, [lucie.moruz@hotmail.fr](mailto:lucie.moruz@hotmail.fr)